

Réf: Dossier N° 070453

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINE LIGHT COSMETIQUE » en abrégé « DLC »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 2, Lot 227, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE LIGHT COSMETIQUE » en abrégé « DLC »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

COSMETIQUE - FABRICATION DE PRODUITS
COSMETIQUES – COMMERCIALISATION DE PRODUITS
COSMETIQUES – CONSEIL ET FORMATION – IMPORT/EXPORT -
DIVER
S

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 2, Lot 227, Ilot 28

Dirigeant(s) : M TOURE PESSA PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00186 du 18/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01786/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

